

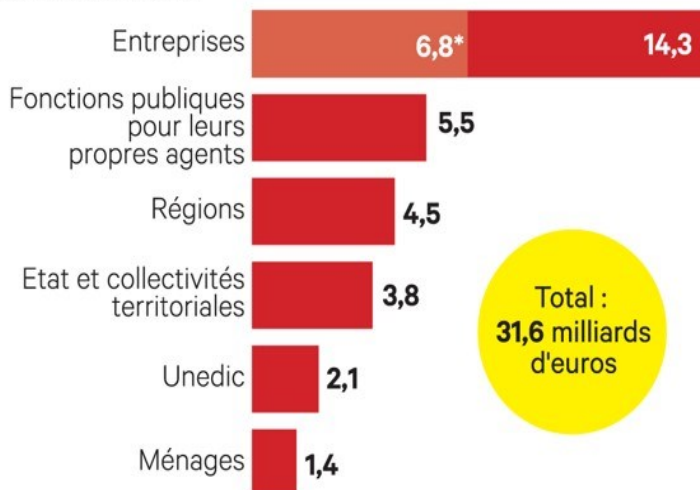
## Formation professionnelle : patronat et syndicats défendent leur rôle

Le projet de réforme de La République En marche met en cause le rôle des partenaires sociaux. Ceux-ci insistent sur leur valeur ajoutée dans la gestion des 6,8 milliards collectés auprès des entreprises.

### Dépense globale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage

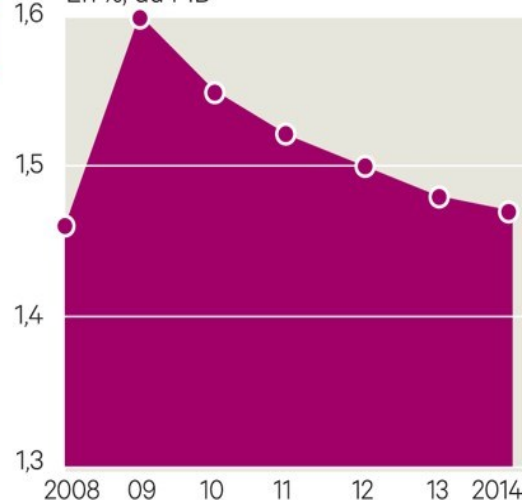
#### Répartition par financeur

En milliards d'euros



#### Depuis 2008

En %, du PIB



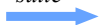
\*Via les organismes paritaires collecteurs agréés (Opcv)

« LES ÉCHOS » / SOURCE : DARES, ANNEXE PLF 2017

**M**ieux vaut prévenir que guérir, surtout si le mal s'annonce profond. Le bureau du Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copanef) s'est réuni mardi, comme il le fait toutes les deux semaines. Rien de plus normal pour cette instance, haut lieu de la gouvernance des partenaires sociaux dans ces domaines nés de la réforme de 2014. A cela près que l'ordre du jour comprenait un point singulier : lancer une étude visant à évaluer la gestion par le patronat et les syndicats des 6,8 milliards d'euros collectés chaque année auprès des entreprises pour la formation de leurs employés.

Avec le projet de reprise en main de l'assurance-chômage par l'Etat porté par Emmanuel Macron, la remise en cause du paritarisme est en haut de l'affiche. La prochaine réforme de la formation professionnelle en a rajouté une couche. Même s'il y a encore loin avant le dépôt du projet de loi (début 2018 en principe), même si l'exécutif promet de la -concertation, les grandes lignes sont connues : miser à fond sur le compte personnel de formation (CPF), quitte à remettre en cause le rôle des -structures intermédiaires entre employeur et salarié, au premier rang desquelles la vingtaine d'Opcv, les organismes paritaires collecteurs agréés.

suite



## *Formation professionnelle : patronat et syndicats défendent leur rôle (suite et fin)*

Les partenaires sociaux ont bien senti qu'un vent contraire s'était levé, même s'ils reconnaissent que la formation professionnelle en France reste excessivement complexe en dépit de plusieurs réformes. En particulier, la coordination sur le terrain entre l'Etat, les régions, le patronat et les syndicats, soit les quatre mousquetaires du "quadripartisme". Un attelage largement perfectible, c'est un euphémisme. La faute, souvent, à un manque de connaissance de ce que chacun fait, quand ce ne sont pas les luttes pour défendre des prés carrés qui entravent l'action commune.

### **Vers un nouveau modèle**

Dans ce contexte, les intéressés s'attendent à "être challengés". C'est ce qu'a confié, jeudi dernier, Philippe Debruyne, le vice-président (CFDT) du Copanef. "On a besoin de faire la démonstration de notre valeur ajoutée puisqu'elle est questionnée", a-t-il dit à l'issue d'un séminaire des Coparef, les déclinaisons opérationnelles régionales du Copanef. Ne montrer ni "repli" ni "frilosité" face "aux interrogations sur nos livrables", avait lancé à la tribune un peu plus tôt son président (Medef), Christian Lajoux.

Valeur ajoutée ? Livrables ? Opcalia, l'un des deux Opcas interprofessionnels (613 millions collectés en 2016 auprès de 65.000 entreprises), a pris les devants en demandant au cabinet Goodwill-management de mesurer son empreinte économique. Officiellement, l'étude - récemment dévoilée - n'est pas connectée au projet de réforme

de La République En marche, car elle a été initiée en septembre. Elle aura au moins le mérite de nourrir le débat. Il en ressort que chaque euro dépensé par Opcalia en rapporte 5,3 à la collectivité grâce au travail d'intermédiaire. "Quand 73% de nos adhérents ont moins de 10 salariés, point de salut sans intermédiaire pour les accompagner", affirme un dirigeant.

Agefos PME, l'autre Opcas interprofessionnel, défend pied à pied son rôle, qui lui permet notamment de trouver des financements complémentaires. Joël Ruiz, son directeur général, mise sur le numérique pour renforcer ses liens de long terme avec ses 340.000 adhérents qui lui ont versé 966 millions l'année dernière. Il vient de dévoiler trois offres payantes, qui vont de la transmission des demandes de formation à la conception d'un plan prévisionnel en passant par le pilotage des obligations sociales.

La loi interdit à un Opcas de faire du bénéfice. Mais l'exemple d'Agefos PME témoigne d'une évolution vers un nouveau modèle économique de prestataires de services, de moins en moins dépendant des contributions obligatoires des entreprises soumises, par définition, aux aléas politiques.

*ALAIN RUELLO*